

Assemblée générale ordinaire du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur Samedi 2 mars 2013 à Coursegoules

SOMMAIRE

Compte rendu synthétique de l'assemblée générale 2013	1
Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire	6
Procès-verbaux du Conseil d'administration	8

Compte rendu synthétique de l'assemblée générale 2013

Etaient présents :

Membres actifs : Michèle Pinguet, Marc Boucherot, Yvonne Clouet, Sylvie Ferrero, René Perier, Elisabeth Toutée, Philippe Toutée, Corinne Lesage, Marie-José Caccialupi, Nicole Trevet, Ivan Martouzet, Laurent Parzy, Michaël Davignon, Catherine Jacquin, David Ward-Perkins, Geneviève Fontaine, Alfredo Jakubowsky, Philippe Chemla ;

Membres associés : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (Laure Pumareda), Les Amis du Parc (Nicole Trevet), A qui s'en ben (Laurent Parzy), Association des agriculteurs du Parc (Claude Martin), LPO PACA (p.p. Marc Boucherot), UD CLCV-06 (Jacques Gleye et Claudia Grossine), Les randonneurs nus de Provence (Jean-Paul Guido), Evaléco (Geneviève Fontaine) ;

Autres participants et invités : Pierre Fabre (Président des Amis du Parc 06), Jean Puig (Conseil de développement du PNR du Verdon), Georges Romey, Jacqueline Maychmaz (pp. Joëlle Faguer, Conseillère régionale), Christian Dental (Président du Conseil de développement de la CASA).

Etaient excusés : Annabelle Jaeger (Conseillère régionale), Jérôme Viaud (Conseiller général), Dr Pierre-Guy Morani (Maire de Gilette), Gérald Lombardo (Maire du Rouret), Robert Capolunghi (Maire de Cuebris), France Aouizerate (Adjointe de Grasse), Laurence Thiébaud (Conseillère municipale de Vence), Henri Dalbiès (Président du Conseil de développement du Pays A3V), Benjamin Dol (Région PACA), Paul André de la Porte (Conseil scientifique du PNR), Mathilde Houze et Julia Frezel (Réseau Rural PACA).

Lieu : Chapelle des Pénitents Blancs, Coursegoules

La convocation à l'assemblée générale comprenait l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Rapport d'activité et rapport financier pour l'année 2012 (débat, vote et quitus)
- 2 – Programme d'activité et budget prévisionnel pour l'année 2013 (débat et vote)
- 3 – Questions diverses (sans vote)
- 4 – Elections des membres du conseil d'administration (renouvellement du premier tiers : vote)
- 5 – Désignation du Bureau par le conseil d'administration

Etaient disponibles sur le site internet du Conseil de développement (www.cddpnro6.org) à la rubrique « Assemblée générale 2013 » de l'onglet « fonctionnement du CdD », les documents suivants :

- L'ordre du jour, la convocation, l'invitation et l'affiche de la présente assemblée générale ;
- Le rapport d'activité 2012 ;
- Le rapport financier 2012 ;
- Le projet de programme d'actions pour l'année 2013 ;
- Le projet de budget prévisionnel pour l'année 2013 ;
- Le questionnaire : « Partagez vos coups de cœur, coups de gueule et propositions ! ».

Introduction et rapport moral

L'assemblée générale a été introduite à 10h00 par Jean-François Robles et Catherine Tauzia, conseillers municipaux de Coursegoules qui, au nom de la municipalité, ont souhaité la bienvenue à l'assemblée présente.

Michèle Pinguet et René Perier, membres du bureau du Conseil de développement ont ensuite présenté le rapport moral de l'association, joint en annexe de ce compte-rendu. Après applaudissements et vote, ce **rapport moral est validé à l'unanimité.**

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Mme. Corinne Lesage en sa qualité d'administratrice de l'association.

Le secrétariat de l'assemblée générale est assuré par M. René Perier, assisté de Renaud Dumas.

La Présidente constate que dix-huit membres actifs sur vingt (à jour de leur cotisation) et que sept membres associés sur huit (à jour de leur cotisation) sont présents ou représentés.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

1. Rapport d'activité et rapport financier pour l'année 2012

1.1. Rapport d'activité 2012

René Perier et Corinne Lesage, pour le Conseil d'administration, présentent le rapport d'activité de l'année 2012 (en annexe de ce présent compte-rendu). Parmi les principales actions du Conseil de développement, nous citerons :

- ❖ **Le renforcement/consolidation du Conseil de développement et les actions de communication :** recrutement du chargé de mission, actualisation et mise à jour continue du site internet, réunions mensuelles, participation aux réseaux des Conseil de développement, participation aux événements du territoire et aux manifestations extraterritoriales, participation à la préparation et à l'animation de la Fête de la création du PNR des Préalpes d'Azur, etc. ;

- ❖ **Les réflexions sur les énergies renouvelables** dont l'organisation de trois rencontres-débats sur le Schéma régional éolien ;
- ❖ **Les réflexions sur le tourisme durable** dont l'organisation d'une journée de rencontres-débats sur le thème de l'itinérance ; Cette thématique engendre quelques échanges au sein de l'assemblée, notamment sur l'offre insuffisante d'hébergement dans le Moyen et le Haut pays, engendrant la difficulté d'effectuer de l'itinérance sur plusieurs journées. C'est pour cette raison, et notamment suite à la non publication du Topoguide du GR 510 par la fédération française de randonnée, que le Conseil de développement s'est penché sur cette problématique.
- ❖ **Les réflexions sur l'agriculture** dont la préparation d'une action en 2013 sur la thématique du foncier et la participation à l'animation d'une rencontre-débat sur l'avenir de l'agriculture dans les zones périurbaines, organisée par Aquì Sien Ben, membre associé du Conseil de développement.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

1.2. Rapport financier

René Perier, en tant que responsable de la trésorerie de l'association, présente le bilan financier de l'exercice civil 2012. Après lecture du rapport financier, **l'assemblée générale approuve ledit document avec la correction de la date de report de l'exercice précédent.** Dès lors, **quitus de sa gestion est donné au trésorier** pour l'exercice écoulé.

Le tableau « Bilan financier 2012 » modifié et approuvé en assemblée générale est annexé au procès-verbal.

2. Programme d'activités et budget prévisionnel pour l'année 2013

Après présentation du projet de budget prévisionnel de l'exercice 2013 et après discussion sur le montant du report de l'exercice 2012, **l'assemblée générale valide ledit projet de budget prévisionnel** sous réserve de modifier le montant des recettes prévisionnelles (report de l'année 2012 et ressources propres) et d'équilibrer le budget en ajustant les dépenses prévisionnelles de la ligne « fonctionnement du Conseil de Développement ».

Le tableau « Budget prévisionnel 2013 » modifié en assemblée générale, est joint au procès-verbal.

René Perier, pour le Conseil d'administration, présente le projet de programme d'activité 2013 en vidéo projection. Le diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation, notamment sur :

- ❖ L'avenir de l'agriculture et le potentiel agricole.

Il s'agira de réaliser une étude dans le cadre de l'expérimentation du volet foncier des diagnostics agraires, sur une ou plusieurs communes du territoire de la Communauté de Communes des Monts d'Azur, permettant notamment d'identifier les différentes stratégies foncières. Cette étude sera accompagnée par un stagiaire qui débutera en Avril 2013.

- ❖ Le tourisme durable/itinérance.

Sur une zone donnée, autour du GR 510, il s'agira d'expérimenter des méthodes et outils participatifs adaptés et la mise en place d'une cartographie collaborative par l'intermédiaire d'Open Street Map.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Ce travail permettra une meilleure connaissance des différents services sur cette zone ainsi que de mettre en réseau tous les acteurs du tourisme de ce territoire afin qu'émergent des initiatives compatibles avec la Charte du PNR.

❖ Les énergies renouvelables.

Il s'agira notamment de participer à l'émergence d'une stratégie énergétique au sein du Parc naturel régional, notamment par l'intermédiaire de débats publics et en participant au débat national sur la transition énergétique.

Le Conseil de développement, en lien avec l'équipe technique du Syndicat mixte, assurera un suivi des documents concernant le territoire du PNR en matières d'énergies (SRCAE, PCET locaux, SCOT, etc.).

❖ L'administration, le renforcement et la consolidation du Conseil de développement

Il s'agira notamment d'élaborer un règlement intérieur, de poursuivre les procédures internes de gestion technique et administrative, de consolider les partenariats, d'expérimenter des outils innovants de communication, etc.

Après quelques discussions et délibération, le **programme d'actions 2013 est adopté à l'unanimité.**

3. Questions diverses

Jacqueline Maychmaz demande si une réflexion sur l'inventaire de la biodiversité du territoire est prévue, étant donné la richesse de ce territoire. En 2014, il pourrait être intéressant de mener des réflexions sur ce sujet, pour l'instant limité à la participation aux travaux du Syndicat mixte et aux commissions thématiques.

Christian Dental ajoute qu'un groupe « Energies renouvelables – biodiversité » existe au niveau de l'inter SCOT, qui participe notamment au recensement des espèces. Des inventaires sont d'ores et déjà existants comme par exemple Faune PACA (LPO).

Catherine Sechet, habitante de Cipières, présente l'initiative de son association : création des « jardins de Cipières », jardins partagés permettant de créer du lien et de faire émerger l'importance d'une agriculture nourricière de proximité. L'association projette également de réaliser un compost à l'intérieur du village.

La question de répondre à des appels à projet est posée. Ce sont des opportunités intéressantes et il faudrait que le Conseil de développement soit en mesure de proposer des actions pour répondre à ces appels à projet, ce qui est souvent difficile étant donné les délais très courts.

4. Election des membres du Conseil d'administration

Personne ne désirant plus prendre la parole, la Présidente procède à l'élection d'un tiers du Conseil d'administration de l'association.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le premier tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris.

Les trois membres qui se sont portés candidats sont tous élus à l'unanimité :

M. Ivan Martouzet

M. Philippe Toutée

Mme Elisabeth Toutée

5. Désignation du bureau par le conseil d'administration

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, les neuf membres présents du Conseil d'administration tiennent une réunion et procèdent à l'élection des trois membres du bureau et à la désignation en son

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

sein du trésorier de l'association (cf. le procès- verbal de ce Conseil d'administration).

Le travail bénévole du Conseil de développement est largement applaudi et salué par l'assemblée générale.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.

L'assemblée générale ordinaire du Conseil de développement a été suivie d'un buffet campagnard valorisant les productions locales du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

Une rencontre-débat sur le Schéma régional climat-air-énergie (SRCAE), organisée par le Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur, s'est déroulée au cours de l'après-midi, permettant d'informer et d'échanger sur les grandes orientations de ce schéma ainsi que de participer à l'émergence de la stratégie énergétique du Parc naturel régional. Le recueil des échanges, qui a été transmis aux services de l'Etat, à la Région PACA et au Syndicat mixte du PNR dans le cadre de la consultation publique sur le SRCAE, est annexé à ce présent compte-rendu.

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire

<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Samedi 2 mars 2013 à Coursegoules</p>
--

L'an deux mille treize, le deux mars, les membres de l'association « **Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** », domiciliée au 2, avenue Gaston de Fontmichel - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey, se sont réunis à la Chapelle des Pénitents Blancs de Coursegoules sur convocation du conseil d'administration en date du 15 février 2013.

Etaient disponibles avec la convocation et sur le site internet du Conseil de développement les documents suivants :

- le rapport d'activité pour l'année 2012
- le bilan financier pour l'année 2012
- le projet de programme d'actions pour l'année 2013
- le budget prévisionnel pour l'année 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Mme. Corinne Lesage en sa qualité d'administratrice de l'association.

Le secrétariat de l'assemblée générale est assuré par M. René Perier, assisté de Renaud Dumas.

La Présidente constate que dix-huit membres actifs sur vingt (à jour de leur cotisation) et que sept membres associés sur huit (à jour de leur cotisation) sont présents ou représentés.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

PREMIERE RESOLUTION

Michèle Pinguet et René Perier, pour le bureau du Conseil de développement, présentent le rapport moral 2012 de l'association.

Après applaudissements et vote, ce rapport moral est validé à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Corinne Lesage et René Perier, pour le Conseil d'administration, présentent le rapport d'activité 2012 en vidéo projection. Ce diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation et ouvre les débats.

Après discussions et délibérations, le rapport d'activité 2012 est adopté à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2012, l'assemblée générale approuve ledit document avec la correction de la date de report de

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

l'exercice précédent. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le tableau « Bilan financier 2012 » modifié et approuvé en assemblée générale est annexé au présent procès-verbal.

QUATRIEME RESOLUTION

Après présentation du projet de budget prévisionnel de l'exercice 2013 et après discussions sur le report de l'exercice 2012, l'assemblée générale valide ledit projet de budget prévisionnel sous réserve de modifier le montant des recettes prévisionnelles (report de l'année 2012 et ressources propres) et d'équilibrer le budget en ajustant les dépenses prévisionnelles de la ligne « fonctionnement du CdD ».

Le tableau « Budget prévisionnel 2013 » modifié en assemblée générale, est joint au présent procès-verbal.

René Perier, pour le Conseil d'administration, présente le projet de programme d'activité 2013 en vidéo projection. Le diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation.

Après discussion et délibération, le programme d'actions 2013 est adopté à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le premier tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris.

Les trois membres qui se sont portés candidats sont tous élus à l'unanimité :

M. Ivan Martouzet

M. Philippe Toutée

Mme Elisabeth Toutée

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, les neuf membres présents du Conseil d'administration tiennent une réunion et procèdent à l'élection des trois membres du bureau et à la désignation en son sein du trésorier de l'association (cf. le procès-verbal de ce Conseil d'administration).

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et les Secrétaires de séance.

La Présidente de l'AGO

Corinne Lesage

Les Secrétaires de l'AGO

René Perier

Renaud Dumas

Procès-verbaux du Conseil d'administration

PROCES-VERBAL
Du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 2 mars 2013 à Coursegoules

L'an deux mille treize, le deux mars, en marge de l'Assemblée générale ordinaire 2013, les membres du conseil d'administration de l'association Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiery, se sont réunis dans la Chapelle des Pénitents Blancs de Coursegoules.

Cette réunion du Conseil d'administration a fait suite à la réélection, en assemblée générale ordinaire, du premier tiers sortant du Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration était présidé par Mme. Corinne Lesage, assistée d'un secrétaire de séance, M. René Perier.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente : désignation du bureau du Conseil d'administration et en son sein du trésorier de l'association jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Le contenu de l'article 11 des statuts de l'association est rappelé :

Article 11 / Attributions et fonctionnement du Bureau

Le bureau est l'exécutif du Conseil de développement. Il en assure la représentation en justice.

Il prépare et exécute les délibérations du Conseil.

Il assure l'exécution du budget. Il est l'ordonnateur des dépenses, il prescrit l'exécution des recettes, signe les marchés et contrats,

Il assure l'administration générale de l'association. Il exerce le pouvoir hiérarchique sur les personnels dédiés au Conseil de développement.

Il peut recevoir délégation d'attribution du Conseil d'administration. Lors de chaque réunion du conseil d'administration, le bureau rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation du conseil d'administration.

Le Bureau convoque les réunions du conseil d'administration

Le Bureau fonctionne sur un mode collégial. Tous les membres du bureau sont sur le même pied d'égalité

Le Bureau répartit en son sein les tâches et les compétences.

Les décisions du bureau sont adoptées par consensus.

Après recueil des candidatures de Michèle Pinguet, de Corinne Lesage et de René Perier et après débat entre les administrateurs, la Présidente de séance a mis aux votes les propositions suivantes :

- **Désignation du bureau de l'association :**

Le Conseil d'administration désigne les trois membres du Bureau du Conseil d'administration, qui assurent ainsi la co-présidence de l'association « Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur :

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- **Mme. Michèle PINGUET, née le 24 octobre 1946 à Courcelles de Touraine (Indre et Loire) domiciliée 4000, route des termes - 06140 Coursegoules**
- **Mme. Corinne LESAGE, née le 17 août 1966 à Nice, domiciliée 4173, route de la plaine - 06750 Caille**
- **M. René PERIER né le 1^{er} juillet 1946 à Sousse (Tunisie), domicilié 190, route de l'Houmée - 06850 Briançonnet**

Le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

- **Désignation du Trésorier de l'association :**

René PERIER est désigné Trésorier de l'association jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h30

A Coursegoules, le 2 mars 2013.

La Présidente de séance
Corinne Lesage

Le Secrétaire de séance
René Perier

Procès-verbal
Conseil d'administration
Samedi 2 mars 2013

Délibération présentée lors de la réunion du Conseil d'administration, le samedi 2 mars 2013

Le 2 mars 2013 à Coursegoules, en marge de l'Assemblée générale du Conseil de développement, les membres présents du Conseil d'administration ont examiné le projet de délibération concernant le changement de siège social de l'association.

Il est rappelé :

- que les statuts de l'association adoptés le 23 juin 2010 et modifiés le 26 avril 2012 prévoient que « Le siège pourra être transféré par simple décision du Conseil d'administration de l'association. » ;
- que l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2012 a régulièrement désigné les neuf membres du Conseil d'administration ;

Il est proposé :

- de transférer, et ce à compter de ce jour, le siège social de l'association au : 1 Avenue François Goby, 06460 Saint-Vallier-de-Thiery.
- comme conséquence de la première proposition, de modifier, de la manière suivante, l'article 4 des statuts :
Article 4- Siège. Le premier alinéa de cet article est annulé dans sa forme primitive et sera désormais libellé comme suit :
« L'association a son siège au 1, Avenue François Goby à St-Vallier de Thiery (06460). »

Délibération :

Le Conseil d'administration valide ces propositions et autorise le changement de siège social de l'association au 1 Avenue François Goby, 06460 Saint-Vallier-de-Thiery.

Cette délibération est proposée à la signature de tous les membres élus du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration :

Mme. Marie-José Caccialupi	
M. Ivan Martouzet	
M. Laurent Parzy	
M. René Perier	
Mme. Michèle Pinguet	
Mme Elisabeth Toutée	
M. Philippe Toutée	
Mme Nicole Trevet	
Mme Corinne Lesage	